BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1535

71 – SAÔNE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLON-SUR-SAÔNE

Ventes et cessions

493 448 690 RCS Chalon-sur-Saône.
BEE2LINK.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 750000.00 EUR.
Adresse : 16bis, Rue Guepet, 71100 Chalon-sur-Saône.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PUBLICITE AU BODACC 3DSOFT / BEE2LINK Société Absorbante : Bee2link Immatriculée 493 448 690 RCS CHALON-SUR-SAÔNE Forme : SAS Capital social : 750 000 € Adresse du siège : 16 Bis, Rue Guepet - 71100 CHALON-SUR-SAÔNE Oppositions : Art. L.236-15 du Code de commerce Commentaires : Avis de Projet de Fusion Société Absorbée : 3D SOFT Immatriculée 394 064 679 RCS PARIS Forme : SAS Capital social : 515 159,04 € Adresse du siège : 147 rue de Malakoff – 75016 PARIS Actif : 7 155 922 € Passif : 1 749 845 € Actif net apporté : 5 406 077 € Rapport d'échange des droits sociaux : La société Bee2link GROUP détiendra au jour du dépôt du présent projet de traité au greffe du tribunal de commerce (ou tribunal des activités économiques) des Sociétés Absorbante et Absorbée, 100% des actions composant le capital social de la Société Absorbée et de la Société Absorbante et s'engage à les conserver jusqu'à la Date de Réalisation. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la Société Absorbante, bénéficiaire des apports, contre les actions de la Société Absorbée, ni à augmentation du capital de la Société Absorbante conformément à l'article L.236-3 II 3° du Code de commerce. La fusion prendra effet rétroactif d'un point de vue fiscal et comptable au 01.01.2026. Date du projet : 30.10.2026 Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à la présente fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-15 du Code de commerce. Date et lieu des dépôts : 03.11.2026 au Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS pour la société absorbée. 03.11.2026 au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALON SUR SAÔNE pour la société absorbante..